



Unitaire 33



Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

Spécial Maternelle et stages

ET SI ON (RE)PRENAIT TOUT PAR LE DÉBUT ?

Souvent citée en exemple, l'école maternelle française s'est construite en prenant en compte la globalité de l'enfant, ses besoins, l'importance du jeu et des activités motrices et artistiques dans son évolution. Or, le plaisir d'apprendre et de grandir est menacé depuis des années par les politiques de rigueur et les effets conjoints d'une formation défailante, d'une réforme des rythmes au pas de charge, des effectifs de classes inacceptables et des ségrégations scolaires de plus en plus marquées. Le stage maternelle du SNUipp-FSU33 du 19 mars revisitera ces questions en s'interrogeant sur la « bienveillance » de l'école maternelle aujourd'hui (p4).

A l'heure où notre Ministère décide de revitaliser les valeurs de la République à l'école, exigeons ensemble les moyens qui permettront un climat plus serein dans les classes, des espaces de discussion, des expériences de citoyenneté et un meilleur dialogue avec toutes les familles. Les mots ne suffiront pas. Un chantier doit s'ouvrir en urgence.

Le SNUipp-FSU y prendra sa part, fort de la réflexion organisée au sein du syndicat (p3) et des échanges fructueux avec les chercheur-ses en éducation. Notre syndicat, soutenu par de nombreux-ses chercheur-ses, a lancé un appel solennel le 20 novembre pour un investissement dans la recherche en direction de l'école maternelle. Des travaux indispensables pour aider les enseignant-es à « faire classe » et permettre la réussite de tou-ttes les élèves.

Il n'y a pas de temps à perdre !

Annie SERRES

Les stages syndicaux, c'est un droit!

Stage maternelle : jeudi 19 mars

Stage début de carrière : Jeudi 16 avril

Stage retraite : Jeudi 16 avril

Siège : SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

Tél : 05 56 31 26 63 Fax : 05 56 31 23 19 Mèl : snu33@snuipp.fr Site

web : <http://33.snuipp.fr>

Sommaire

P.2

La spécificité de l'école maternelle

P.3

Les TA.P

P.4

Les stages syndicaux

Déposé le 29 janvier 2015

Dispensé de timbrage

Bordeaux
Mériadeck CDIS

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



L'école maternelle, notre paradoxe à nous !

La France s'enorgueillit depuis si longtemps d'être un des seuls pays européens à proposer une scolarisation précoce dont les objectifs et les contenus devraient être évidemment connus de tou-tes, affichés, partagés largement. Or, que constate-t-on ?

Parlez « école maternelle » :

- *à des responsables de l'éducation nationale* : ils-elles vous diront que c'est la base de tout, mais non obligatoire, donc, on intervient peu ... Pas de règlement particulier pour les écoles maternelles dans les départements, il ne faudrait pas créer de différence juridique ! ... Pas de rythme particulier pour les enfants de maternelle dans les nouveaux rythmes, c'est trop compliqué ! Pas besoin de compétences particulières au niveau du pilotage, tant pis si une majorité d'IEN n'est pas spécialiste maternelle, loin s'en faut ...
- *à des enseignant-es* : certain-es ne veulent pas en partir, d'autres ne veulent pas y aller, tous et toutes s'accordent à dire que ce n'est pas le plus facile. Les pédagogies qui y sont pratiquées sont loin d'être uniformes, ce qui pourrait être signe de vitalité. Mais ce pourrait être aussi signe de désaccord sur la façon dont les enseignant-es conçoivent ces premières années et ce premier contact avec l'univers scolaire ;
- *à des ESPE* : on vous dira que pour être PE en élémentaire ou en maternelle, c'est la même préparation, à

quelques petits détails près ... Plus de parcours spécifique maternelle dans la majorité des cas, les étudiant-es arrivent particulièrement démunis-es dans les classes de maternelle, avec une vision pédagogique parfois loin des besoins de ces enfants ;

- *à des collectivités* : on vous dira que ça coûte cher, que les communes rémunèrent les ATSEM et font de gros efforts pour les bâtiments, pour le matériel... Elles sont plus de fait réceptives au monde périscolaire, puisque dans ce cadre, elles paient mais au moins sont décisionnaires !
- *à des parents* : ils et elles vous diront souvent que c'est un monde merveilleux, mais aussi parfois que leur enfant n'est pas suffisamment pris en compte, souvent en fonction de leur propre représentation de ce que devrait être l'école ou ce qu'ils et elles en ont connu.

Pourquoi a-t-on l'impression que cette école fait peur aux institutions ? Pourquoi a-t-on l'impression que cette école est sans cesse tiraillée entre le vedettariat et la misère, sans que les principaux acteurs que sont les enseignant-es puissent impulser quoi que ce soit ? Pourquoi a-t-on l'impression que cette école pourrait encore être remplacée par une salle d'asile comme autrefois malgré toutes les études qui montrent le travail important à mener contre la construction des inégalités ? Les nouveaux programmes seront sans doute l'occasion de se réapproprier des contenus d'enseignement plus adaptés et plus gérables, mais rien ne pourra se faire sans une réelle volonté politique de donner des moyens à cette école affichée comme chouchoutée, en réalité bien délaissée. A nous, enseignant-es de nous mobiliser pour obtenir un réel changement.

Nadine MASSONNIÈRE



Il faut un « additif maternelle » au règlement intérieur des écoles

La maternelle est une école avec des spécificités. Elles doivent être précisées dans le règlement intérieur afin de permettre des dispositions particulières sur lesquelles peuvent s'appuyer les écoles, les IEN mais également les municipalités.

Le règlement d'une école maternelle a besoin de tenir compte de l'accueil des familles, des liens avec les structures de petite enfance, de la préparation à la scolarisation, de certains aménagements pour les plus petit-es pour les jours de rentrée mais également tout au long de l'année pour certain-es élèves, du temps de repos, du rythme spécifique des élèves, de la nécessité de locaux particuliers, des tâches des personnels municipaux attaché-es à l'école, etc.

Refuser cette souplesse, c'est primariser l'école maternelle, c'est passer à côté de la compréhension nécessaire à ces 1ères années de scolarisation dont on connaît l'importance dans le parcours des élèves.

Hélène ALCON

Retour d'expériences



Conséquences des TAP dans une école maternelle rurale

Les TAP se déroulent après la classe 3 jours par semaine de 15h40 à 16h30.

Tous les locaux de l'école sont occupés, exceptés la petite salle des maîtres et le bureau de direction : dans ces conditions, il est difficile de rencontrer les familles dans de bonnes conditions et impossible de travailler le soir dans les classes.

Les enseignant-es se sentent dépossédé-es de leurs lieux de travail. Ils-elles fuient l'école car le bruit ne leur permet pas de travailler ou de se réunir dans de bonnes conditions.

149 enfants sur 156 y sont inscrits : les parents en sont extrêmement consommateurs au détriment des apprentissages parfois : une quinzaine d'enfants sont absents le mercredi.

10 intervenant-es encadrent les TAP (animateur-trices, Atsem et professionnels culturels) : nous constatons parfois la répétition d'activités redondantes avec la classe, (confusion entre

l'école et les TAP). Les ATSEM sont parfois préoccupées par leurs activités du soir au détriment de celles de la classe.

Les PS sont très fatigués, on remarque des soucis d'endormissement plus fréquents à la sieste.

Les enseignant-es ne sont plus convié-es aux concertations entre les partenaires des TAP.

Si la demi-journée du mercredi a apporté une meilleure répartition des apprentissages et donc une plus grande efficacité, elle entraîne une grande fatigue et excitabilité des élèves et des tensions entre les divers partenaires dans la priorisation faite au TAP.

A quelques mois de la mise en route des nouveaux rythmes scolaires, le bilan est plus que mitigé dans notre école et des nécessaires améliorations sont attendues pour les élèves comme pour les enseignant-es.

Brigitte SALMON, directrice de la maternelle de Vayres.

Mise en place de la réforme des rythmes à Bordeaux

A Bordeaux, les TAP en maternelle sont mis en place pendant la pause méridienne. Ce sont des animateurs-trices associatifs-ives qui encadrent les activités. Toutes les écoles terminent à 16h00.

L'intérêt des TAP le midi, c'est que cela permet de réduire le temps passé dans la cour sous la pluie ou le froid. Les PS ne sont pas concerné-es puisqu'ils font la sieste. Le problème, c'est que la mairie ne finance qu'1h30 de TAP, donc les enfants n'en bénéficient que 2 fois 3/4h par semaine.

Dans notre école, nous avons discuté avec les animateurs et animatrices sur le contenu des TAP. Nous pensions qu'il était préférable de ne pas mettre en place d'activité imposée où une fois de plus les enfants auraient dû suivre une consigne, mais plutôt que ce soit un temps calme pour apaiser la pres-

sion collective, où ils et elles pourraient choisir leur activité en fonction de leur humeur du jour : lecture, jeux de société, dessin, s'isoler...

Lorsqu'on l'a expliqué en conseil d'école, de nombreux parents ont regretté que leurs enfants n'aient pas des activités plus cadrées (sport, d'arts plastiques...) comme cela peut-être proposé en élémentaire.

On note une plus grande fatigue des PS en fin de semaine et un absentéisme très important le mercredi des enfants en difficulté scolaire, celles et ceux pour qui la réforme avait été pensée. Tous - Tou-tes les collègues sont plus fatigué-es, et principalement les ATSEM qui sont au contact des enfants toute la journée.

Valérie PENY, école maternelle Pressensé, Bordeaux

STAGE « DÉBUT DE CARRIÈRE » SPÉCIAL MOUVEMENT

Jeudi 16 avril 2015

Athénée Municipal, Bordeaux

[Inscription avant le 16 mars]

Vous débutez dans le métier et vous vous posez de nombreuses questions (affectations, promotions, inspections, rôle du syndicat dans les instances paritaires...).

Comme chaque année, le SNUipp-FSU 33 organise un stage « début de carrière » afin de répondre au mieux à celles-ci. Lors de cette journée les délégué-es du personnel du SNUipp FSU vous aideront et vous conseilleront également pour la **saisie de vos vœux au mouvement départemental**.

Vous pourrez participer aux ateliers proposés l'après-midi. Le SNUipp-FSU défend l'idée d'une transformation de l'école dans le sens de la réussite de tou-tes. Cela passe par des revendications de moyens, mais aussi par des réflexions pédagogiques. C'est pourquoi nous invitons les mouvements pédagogiques lors de ce stage.



OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES



Groupe Français d'Éducation Nouvelle



Pédagogie Freinet

Office Central de la Coopération à l'École

STAGE « MATERNELLE »

Jeudi 19 mars de 9H

Athénée Municipal de Bordeaux

[inscription avant le 19 février]

Nous souhaitons questionner la « bienveillance » de l'école maternelle.

Catherine Gueguen, pédiatre spécialiste du soutien à la parentalité (présence à confirmer) et auteur de *Pour une enfance heureuse* nous amènera à repenser l'éducation, notamment à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau lors de la conférence du matin.

Thème des ateliers de l'après-midi :

- 1-Nouveaux programmes : rendre plus lisibles les apprentissages de maternelle (avec le GFEN)
- 2-Dispositif -de 3 ans et lien avec les familles (témoignages, apports de Pierre Perier)
- 3-Rythmes et besoins des jeunes enfants avec un médecin de PMI.

Stage FSU « LA RETRAITE, UN ENJEU POUR TOU-TES »

Jeudi 16 avril 2015

Athénée municipal de Bordeaux

[inscription avant le 16 mars]

Journée de réflexion et d'échanges entre retraité-es et actif-ves

Après toutes les attaques des dernières années et alors qu'en 2014 de nouvelles mesures ont à nouveau touché les retraites (changement dans la fiscalisation, gel des pensions, augmentation des annuités, etc..), le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) fera de nouvelles propositions en 2015.

Gageons qu'avec la pression de la commission européenne pour des « réformes structurelles », les prochaines recommandations n'iront pas dans le sens de l'intérêt des retraité-es !

Des alternatives existent ! Défendre la situation des retraité-es aujourd'hui, c'est défendre la situation des retraité-es à venir.

Il est temps de se poser la question d'un financement des retraites assurant à chacun-e à partir de 60 ans une pension de retraite garantissant le maintien de son niveau de vie.

Il est urgent de reconstruire les minima de pension, d'assurer aux femmes que les inégalités vécues pendant la vie professionnelle seront corrigées à la retraite et de prendre en compte les périodes d'études, de chômage et de précarité. Il est urgent de travailler enfin à un véritable aménagement des fins de carrière.

Intervenant Daniel Rallet membre de la commission administrative nationale du SNES-FSU, de celle de la Section Fédérale des Retraité-es (SFR) .

Il est élu à la commission exécutive de la Fédération Générale des Retraité-es de la fonction publique (FGR-FP) et membre de la commission fiscalité .

Il représente la FSU au bureau d'ATTAC.